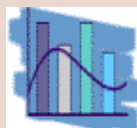




## Bilan Social

## Le Bilan Social 2017 est en ligne...



## DONNÉES SOCIALES 2017 DES CENTRES DE GESTION

Destinataire : [\[Libellé\]](#)Email : [\[e-mail\]](#)

Mis en ligne le :  
**31 mai 2018**

Expiration le :  
**30 septembre 2018**

Le rapport d'état sur la collectivité, communément appelé bilan social, est la photographie de l'emploi dans les collectivités locales. Outil de référence pour renforcer la lisibilité de l'emploi public territorial, il permet d'apprécier la situation des collectivités et des établissements publics à la lumière des données sociales regroupées sous plusieurs items tels que les effectifs, la formation, l'absentéisme, le temps de travail, les conditions de travail, la rémunération et les droits sociaux.

Ainsi, au-delà de l'obligation légale et de son examen en comité technique, la réalisation du bilan social est l'occasion pour les collectivités de disposer d'informations précises actualisées pouvant faciliter la mise en place de différentes actions en matière de gestion des ressources humaines.

Afin de simplifier la réalisation du bilan social par les collectivités, le Centre de gestion du CHER met à disposition une nouvelle application web développée par le CIG de la Grande Couronne et conçue pour faciliter la saisie des données.

- Elle permet le **pré-remplissage de votre bilan social** à partir d'une extraction de vos données **issues de votre déclaration N4DS (option fortement conseillée)**, ce qui permet en quelques secondes de recueillir des données sur l'ensemble des agents titulaires et contractuels,
- Deux modes de saisie possibles : saisie agent par agent (recommandée) ou en consolidé,
- Des compléments d'informations (*infobulle*) ainsi qu'une **foire aux questions** ont été réalisés afin de vous aider dans la saisie,
- Elle **rassemble l'ensemble des enquêtes au sein d'une seule** : [Bilan social](#), [GPEEC](#), [Handitorial\(1\)](#), [RASSCT\(2\)](#).  
 (1) L'enquête Handitorial permet de collecter chaque année des données relatives aux travailleurs handicapés et plus largement aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH).  
 (2) L'enquête RASSCT (Rapport Annuel santé, sécurité, conditions de travail) permet de suivre chaque année l'évolution des accidents du travail et des maladies professionnelles.

### Pour ouvrir l'application, voici votre identifiant et mot de passe :

→ [Se rendre sur l'application de collecte des Données Sociales.](#)

#### Vos codes d'accès confidentiels :


Identifiant : (votre n° SIRET)

→ **[Siret]**

Mot de passe temporaire : ce mot de passe une fois modifié devra contenir 8 caractères, des minuscules, des majuscules, des chiffres, des caractères spéciaux (voir page 8 du guide ou [visionnez la vidéo](#)).

→ **[Mot\_Passe]**

► Comme expliqué dans la documentation, il y a obligation de

Identifiant 

Mot de passe

Connexion



changer ce mot de passe à la première connexion.



Note : **Pour une collectivité sans agent en 2017** (voir pages 62 et 63 du guide) :

Vous vous connectez sur le site avec l'identifiant et le mot de passe.

Vous remplissez les coordonnées obligatoires de la personne responsable de la saisie.

Vous cliquez sur "mon enquête 2017".

Vous cliquez sur la case à droite "générer un bilan social vide".

Vous cliquez sur "transmettre". Et c'est fini.

→ Documents à lire en premier :

- [Guide Utilisateur de l'application Données Sociales](#). Il est fortement conseillé de prendre connaissance de ce guide avant de commencer la saisie du Bilan Social en ligne.
- [Foire aux questions](#).

→ Consulter le [site national de l'application Données Sociales](#) afin de visualiser les vidéos suivantes :

- [Ma première connexion](#),
- [N4DS, un import sécurisé en trois étapes](#).

→ [Accéder à la page dédiée du site Internet du Centre de Gestion du CHER](#)

**IMPORTANT - Nous vous invitons à poser vos questions essentiellement par courriel. Il est impératif de prendre connaissance [du guide Utilisateur de l'application Données Sociales](#) avant de commencer la saisie et de préparer les éléments nécessaires à la saisie (page 16).**

Questions d'ordre général	<a href="mailto:service.instances@cdg18.fr">service.instances@cdg18.fr</a>	02 48 50 82 57
	<a href="mailto:steph.heurtault@cdg18.fr">steph.heurtault@cdg18.fr</a>	02 48 50 82 54 de 10 à 12h
Partie HANDITORIAL	<a href="mailto:emploi.public@cdg18.fr">emploi.public@cdg18.fr</a> <a href="mailto:pascal.pellentz@cdg18.fr">pascal.pellentz@cdg18.fr</a>	02 48 50 94 30 02 48 50 94 39
Partie RASSCT et prévention	<a href="mailto:preventeur@cdg18.fr">preventeur@cdg18.fr</a>	02 48 50 94 33